

RENTREE SCOLAIRE

Du nouveau pour le Groupe scolaire Pierre Goujon

Après le bilan mitigé des trois années d'organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi, la commune a demandé au Directeur Académique de l'Education Nationale (DASEN) de revenir à la semaine de 4 jours, comme nous le permet le décret déposé en juin dernier par le ministre de l'Education Nationale. En effet, l'ensemble des acteurs de nos écoles s'accordent à dire qu'avant la réforme les enfants scolarisés sur notre territoire ne rencontraient pas de difficultés scolaires majeures et pratiquaient déjà nombre d'activités extra scolaires, sans ressentir de fatigue particulière. Aujourd'hui la situation est identique, mais la fatigue est grandissante et les enfants ont des journées, des semaines, beaucoup plus chargées qu'avant, avec des activités extra-scolaires souvent pratiquées en fin de journée.

Le corps enseignant dans sa grande majorité, ainsi que des parents d'élèves élus ont approuvé ce choix. De nombreux parents, de façon informelle ont également exprimé ce souhait. Le DASEN ayant répondu favorablement à cette demande, les enfants iront, dès cette rentrée de Septembre, en classe le **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**. Le **mercredi matin** pourra de nouveau être consacré aux activités extra scolaires.

Une autre nouveauté pour la rentrée 2017

Les effectifs de l'école élémentaire ayant dépassé les 190 élèves, **une nouvelle classe va ouvrir dès Septembre**. Cela permettra d'avoir environ 24 élèves par classe, ce qui est un atout pour faciliter les apprentissages. C'est avec ces changements que nos enfants vont revenir à l'école et nous leurs souhaitons une belle rentrée et une bonne année scolaire.

Marielle FABRE
Adjointe au Maire



Afin de ne pas mettre en difficulté les parents qui travaillent le mercredi matin, et leur permettre d'avoir le temps de s'organiser pour la rentrée de 2018, **une garderie sera proposée à leurs enfants le mercredi matin**, dès ce mois de septembre.

Plus d'informations sur ce service sont données sur le site internet de la commune : (www.chateauneufdegadagne.fr) à la rubrique CLAE.

L'équipe du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) poursuivra le travail qu'elle a engagé depuis de nombreuses années déjà, bien avant la réforme, dans l'accompagnement de l'enfant le matin et le soir, ainsi que dans l'encadrement et l'organisation du temps méridien, en proposant des activités répondant aux axes de notre **Projet Educatif Territorial (PEDT)**. L'abandon des **Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.)** ne remet pas en question notre volonté d'investissement de ce temps périscolaire, que nous nous sommes toujours efforcés de rendre enrichissant et sécurisant pour les enfants que nous accueillons.

Les trois dernières années ont permis de renforcer le lien entre les acteurs de l'école et ont favorisé une meilleure communication, de meilleurs échanges sur les projets et attentes de chacun. Nous espérons que cette collaboration constructive se poursuivra afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

AGENDA DU MOIS

2	COMITE DES FETES <i>Ban des vendanges</i>
8	COMITE DES FETES <i>Ciné plein air</i>
9	MEDIATHEQUE <i>Braderie de livres et CD</i>
	COMITE DES FETES <i>Forum des associations</i>
13	MEDIATHEQUE <i>Atelier d'écriture</i>
	LA STRADA <i>Film : Avant la fin de l'été</i>
16	MAIRIE <i>Journée du Patrimoine</i>
	LE BAN DES ARTS <i>Lecture de Mireille</i>
	MEDIATHEQUE <i>Je Sais, tu Fais</i>
22	LA STRADA <i>Film : Crash Test Aglaé</i>
23	COMITE DES FETES <i>Journée des enfants</i>
30	MEDIATHEQUE <i>Qui a peur des araignées?</i>

LES NOUVEAUX HORAIRES DE CLASSE 2017-2018

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h20	Accueil CLAE	Accueil CLAE	Garderie jusqu'à 12h30	Accueil CLAE	Accueil CLAE
8h20 - 8h30	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
8h30 - 11h45	Classe	Classe		Classe	Classe
11h45 - 13h45	Cantine/CLAE	Cantine/CLAE		Cantine/CLAE	Cantine/CLAE
13h35 - 13h45	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
13h45 - 16h30	Classe	Classe		Classe	Classe
16h30 - 18h	CLAE du soir	CLAE du soir		CLAE du soir	CLAE du soir

LA STRADA

La Strada sera présente au Forum des Associations **samedi 9 septembre**. Les personnes intéressées pourront adhérer à l'association et participer au choix des films, **Art et Essai** pour le mercredi, **Tous Publics** pour le vendredi.

Mercredi 13 septembre à 20h30, salle des Pénitents : **Avant la fin de l'été** de Maryam Goorghigh avec Arash, Hossein, Ashkan.

Après 5 ans d'études à Paris, Arash ne s'est pas fait à la vie française et a décidé de rentrer en Iran. Espérant le faire changer d'avis, ses deux amis l'entraînent dans un dernier voyage à travers la France.



Vendredi 22 septembre : Inauguration des **Vendredis de la Strada** (chaque 4ème vendredi du mois) à 19h30. Présentation par J.P. Chastel, président de La Strada et P. Molland. Apéritif offert par la Mairie.



A 20h30
Crash Test Aglaé - Comédie dramatique de Eric Gravel avec India Hair, Julie Depardieu, Yolande Moreau...

L'histoire d'une jeune ouvrière psychorigide dont le seul repère dans la vie est son travail. Lorsqu'elle apprend que son usine fait l'objet d'une délocalisation sauvage, elle accepte, au grand étonnement de l'entreprise, de poursuivre son boulot en Inde. Accompagnée de deux collègues, elle va entreprendre un absurde périple en voiture jusqu'au bout du monde qui se transformera en une improbable quête personnelle.

(Le film «Ce qui nous lie» de Klapisch, annoncé dans le BM de juillet est reporté au 24 novembre lors d'une soirée sur le thème de la Vigne organisée avec la Médiathèque.)

COMITE DES FETES

LE BAN DES VENDANGES

Des manifestations festives accompagneront cette célébration qui se déroulera le **samedi 2 septembre**, pour l'essentiel place de la Pâtière et sera clôturée par une dégustation des crus locaux. Au programme : défilé des confréries, proclamation du Ban, pressée de raisin, dégustation de nos crus locaux et animation musicale.
Achat du verre 3 €.

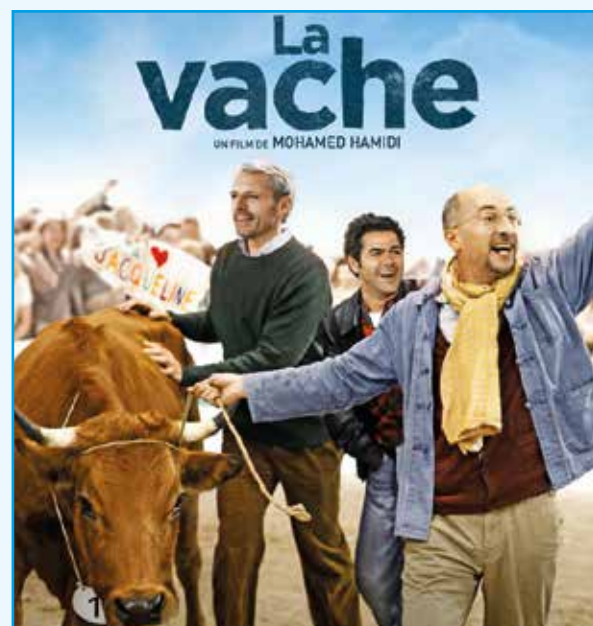
Tenue blanche souhaitée

CINE PLEIN AIR

Vendredi 8 septembre
à 21h
Parc de la Chapelle
Entrée gratuite

apéritif musical à partir de 19h
projection du film à partir de 21h

Les spectateurs sont invités à venir avec leur transat, leur couverture et un pique nique.



LA JOURNEE DES ENFANTS

La Journée des enfants aura lieu le **23 septembre**.

Les enfants du village seront accueillis dans le parc à partir de 13h30 et pourront participer à divers jeux organisés par les associations de la commune.

Cette manifestation s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles Pierre Goujon et Saint-Charles, ainsi qu'aux enfants habitant Châteauneuf de Gadagne et scolarisés à l'extérieur du village, de la maternelle au CM2.

Nous espérons que beaucoup d'entre eux viendront profiter de cet après-midi festif. Nous rappelons aux parents que durant cette journée, leurs enfants sont placés sous leur responsabilité.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Notre village compte de nombreuses associations. Afin de permettre à chacun et chacune de les découvrir ou de mieux les connaître, et pour faciliter les éventuelles inscriptions de rentrée, un Forum des Associations est organisé le **samedi 9 septembre**, de 9h à 12h, dans le Jardin de la maison de la Treille (face à la médiathèque).

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97
04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

MUTUELLE



La mutuelle de village tiendra des permanences pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, les

Mercredis 20 septembre et 18 octobre.

Prendre rendez-vous en mairie

04 90 22 41 10.

NOTRE DOYENNE

A FETE SES 103 ANS !

Madame **Yvonne Roure**, doyenne de notre village, a fêté ses 103 ans le 15 août, à la Maison de retraite Saint-André de Morières, où elle séjourne depuis plusieurs mois.



Encore bien en forme et très alerte, elle y a reçu la visite de notre maire, Pierre Molland, accompagné de Liliane Chambarlhac et de Alphonse Cangélosi, venus lui souhaiter un bon anniversaire, toujours bonne santé et encore une longue vie.

JURY D'ASSISES

Les personnes ci-après ont été tirées au sort, pour la prochaine session :

BRUNETTO	Hélène
CEAGLIO	Stéphane
DUBOIS	Gérard
GEREN	Jean-Marc
GOUVEN	Jean
LACROUX	Nicole
MOLLAND	Pierre
RAGONNET	Fabienne
WEBER	Gérard

PRODUITS DU TERROIR

LE ROSÉ

Parfaits sur du poisson grillé, des viandes blanches ou des plats orientaux, les rosés de notre région n'ont plus rien à voir, en qualité, avec les pyramides de rosés translucides proposés tout l'été à l'entrée des supermarchés de Provence, voire de toute la France.

Assez réticents au début, les Français sont partis à la mer avec les congés payés en 1936, et ont découvert le rosé. Le succès a été énorme mais ce n'était pas très qualitatif.

Pendant longtemps, les gens ont bu le rosé de l'année, avec beaucoup de glaçons au bord de la piscine. Aujourd'hui, on peut proposer des rosés de cinq, six et même dix ans d'âge. Il y a une gamme qu'on peut qualifier de gastronomique en terme de complexité et de savoir-faire, car le rosé est le plus difficile à faire. Alors qu'il n'était même pas évoqué dans les années 1990 dans les Ecoles hôtelières, il a gagné aujourd'hui ses galons de vin supérieur.

Les jeunes vigneron ont fait évoluer le produit que faisaient leur grand-père dans les années 1940, par une vinification très travaillée, des chais climatisés. C'est une approche technique, car à tout moment, il y a un risque d'oxydation qui donne une couleur jaune. C'est un travail énorme qui a été fait en cave et en vigne depuis vingt ans.

Signe de la qualité qui s'améliore, les prix montent sans atteindre les niveaux stratosphériques des grands rouges et des grands blancs. La France est le pays qui vend ses rosés le plus cher à l'export.

FACEBOOK

Vous avez un compte Facebook et vous souhaitez recevoir régulièrement les informations concernant Gadagne?

Alors n'attendez plus pour vous inscrire sur la page FB « Commune de Châteauneuf de Gadagne » qui a été ouverte fin août !

COLLECTE DES DÉCHETS

Les rapports annuels sur la qualité et les prix du service **Collecte et Traitement des déchets**, ont été publiés par la Communauté de Communes (en charge de la collecte) et par le SIDOMRA (en charge du traitement). Vous pouvez retrouver ces deux documents sur le site internet de la commune si vous voulez y lire les chiffres en détail.

Pour ce qui concerne notre commune, nous retiendrons cette année que les **quantités d'ordures ménagères** (sacs gris) sont en lente diminution, que la **collecte sélective** (sacs jaunes) et le **tri de verre** restent constants et que l'augmentation du **coût des déchetteries** a été largement ralentie grâce à la mise en place du contrôle d'accès. Si les quantités triées par habitant sont plutôt bonnes, on pourrait encore atteindre de meilleurs résultats sur le tri du verre. Les nouveaux containers devraient aider à cette amélioration.

Au delà des chiffres, rappelons trois règles élémentaires concernant la gestion des déchets :

- **Les poubelles individuelles ne doivent pas rester sur l'espace public** et doivent être rentrées dès le jour de ramassage

- **Les sacs jaunes ne sont pas des « sacs poubelles gratuits » et ne doivent être utilisés que pour le tri sélectif** (emballages carton et papier, bouteilles et flacons plastiques, canettes et conserves en métal) : pas d'ordures ménagères et de restes de repas, pas de litière pour chat, pas de déchets de tonte ou de taille, pas de polystyrène...

- **Les containers de 600 l situés à plusieurs endroits du village ne sont pas des mini-déchetteries**, ce sont des containers pour les riverains qui n'ont pas de poubelle individuelle. Il est interdit d'y déposer des encombrants ou des déchets volumineux, qui dégradent l'environnement visuel.



Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE SECOND EMPIRE : une période troublée

Le coup d'Etat



Louis Napoléon Bonaparte

Le 2 décembre 1851, par un premier coup d'Etat, Louis Napoléon Bonaparte se proclamait Président de la République pour dix ans (coup d'Etat ratifié par 92% des suffrages le 31 décembre).

Mais malgré ce large consensus de la population, il y eut des troubles dans plusieurs départements, notamment dans le Vaucluse, où le Général commandant la 7^e Division Militaire instaurera « l'état de siège ».

L'émeute à Gadagne

A Châteauneuf de Gadagne, il y eut une émeute dans la nuit du 8 au 9 décembre. Des gendarmes et des hussards vinrent occuper le village et patrouiller dans les rues étroites, où « deux cavaliers ne sauraient passer de front ».



Hussard et gendarme



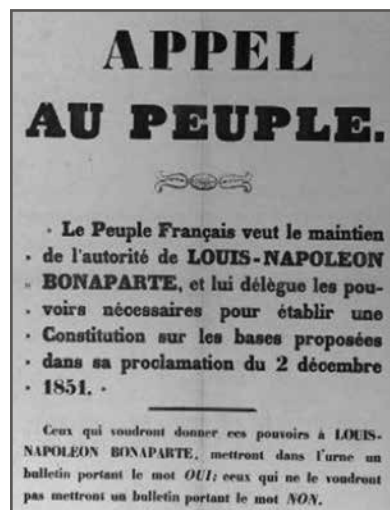
Le vote et les résultats

Le 21 et 22 décembre, un vote a lieu dans notre commune. Il avait pour but de manifester l'acceptation ou la non-acceptation du plébiscite suivant :

« Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851 ».



Invitation à voter "OUI" et Proclamation (lue avant le vote).



Le vote se déroulera sur 2 jours. Le 2^e jour, à 16h précises, le maire déclarera le scrutin clos et le fera annoncer par un roulement de tambour. Sur 427 électeurs, il y eut 209 votants (49%). Les « oui » furent au nombre de 182 (87%).



Barricade, près du Panthéon de Paris, en 1848. Peinture de Horace Vernet.

La mise en garde du Préfet

Ce plébiscite avait été précédé par des lettres du Préfet aux maires. Dans celle du 16 décembre, il leur est recommandé de prendre les mesures propres à garantir le scrutin « de toute atteinte coupable et à assurer la liberté et la sincérité des suffrages. N'hésitez pas à vous entourer d'une garde civique, ou force armée, pour vous seconder dans ce but, et arrêter les individus qui troubleraient la tranquillité publique ou qui intimideraient les électeurs ».

Et le Préfet ajoute : « Je compte sur votre inflexible énergie ».

Le maire (Cèbe) exécutera les ordres du Préfet concernant la sécurité, car le Conseil municipal vota la somme de 40 F pour « frais de patrouille pour le maintien de l'ordre des journées des 20 et 21 décembre ». Mais il faudra également déboursier 34 F, destinés à couvrir les frais présentés par les gendarmes et les hussards qui étaient intervenus lors de l'insurrection des 8 et 9 décembre.

Les louanges au Président

Le Conseil municipal enverra une adresse au Prince-président : « M. le Maire a exposé au Conseil municipal du 22 mars, qu'après les actes d'adhésion qu'elle a faits en décembre, il convient de signer une adresse de félicitations au Prince-président de la République. Le Conseil a adhéré à l'adresse dont la teneur suit :

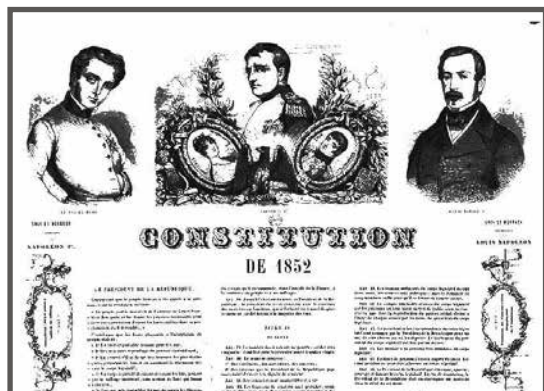
"les hommes les moins clairvoyants tremblaient à la seule idée de 1852, lorsque l'acte du 2 décembre est venu paralyser l'intention des ambitieux et des utopistes et rassurer la France Prince, ce fut un beau jour pour vous. Deux mois après, la France a voulu de nouveau consacrer votre élection en envoyant au Corps Législatif tous les candidats que vous aviez proposés pour continuer votre oeuvre présidentielle.

Permettez, Monseigneur, à une obscure commune du département de Vaucluse, de vous féliciter par l'organe d'un de ses anciens magistrats, fils d'un vieux débris de l'Empire, sur cet heureux résultat. Puissiez-vous pendant longtemps diriger les destinées de la France : les esprits égarés se tourneront vers vous. Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de l'inaltérable dévouement du Conseil Municipal de Gadagne (Vaucluse)."

gne, village en Provence

LE DÉSARMEMENT DU VILLAGE

L'article 14 de la nouvelle Constitution de janvier 1852 prévoyait que les élus devaient « jurer obéissance à celle-ci et fidélité au Président ». Le Maire et les conseillers s'y soumièrent sauf l'un d'entre eux qui refusa de prêter serment.



Par ailleurs, il avait été prescrit le désarmement des particuliers. Dans notre village, qui comptait alors 158 chefs de famille, la collecte des armes donnera un bilan étonnant : 43 fusils doubles, 126 fusils simples, 13 carabines, 17 pistolets, 11 sabres et 1 épée



Pour sa part, la commune possède 7 fusils de guerre affectés à : M. de Montigny et Puy, capitaine de la Garde nationale, (seuls élus à ne pas être dotés d'un sobriquet), Poynard (dit *Cagonis*), Meffre (dit *l'Alouette*), Juillan (dit *Coquet*), Sauget Pierre (dit *Gauche*), Sauget Joseph (dit *Zette*), Gay (dit *Joachim*), Gendre (dit *Labri*).

Le Maire s'étonnera de cette mesure particulière à notre village, alors que les communes voisines, moins bien tranquilles que la nôtre, n'ont pas été désarmées.

Les chasseurs, quant à eux, voudront savoir si les armes leur seront rendues, et réclameront une prorogation gratuite de leur permis de chasse ou le remboursement du montant des sommes versées pour la durée pendant laquelle ils en seront privés.

LA GARDE NATIONALE

Historiquement, la garde nationale fut le nom donné lors de la Révolution française à la milice de citoyens formée dans chaque ville, à l'instar de la garde nationale créée à Paris. Elle a existé sous tous les régimes politiques de la France jusqu'à sa dissolution en juillet 1871, aux lendemains de la Commune de Paris.



En février 1848, c'est principalement à la garde nationale que revint la tâche de restaurer l'ordre. Le gouvernement provisoire rétablissait dans tous leur droits les gardes nationales que la monarchie de juillet avait dissoutes, et affirmait que « tout citoyen de 21 à 55 ans, ni privé ni suspendu de ses droits civiques est garde national et y exerce le droit de suffrage pour tous les grades d'officiers ». C'était la confirmation du suffrage universel. Un décret précisait que les officiers des gardes nationales en province seraient élus dans les mêmes conditions qu'à Paris.

En mars 1848, il est donc prescrit l'élection, au scrutin individuel et secret, à la majorité absolue, des officiers de la Garde Nationale et, à la majorité relative, des sous-officiers.

A Châteauneuf de Gadagne, ces élections ont lieu sur la place de la Pastière. La municipalité a fait dresser un « théâtre en planches de barque d'une hauteur de 0,75 m, avec une surface de 48 m², sur lequel il a été placé la table du vote. Au-devant il a été mis une petite table séparée, où les électeurs qui n'avaient pas écrit leur vote chez eux, pouvaient l'écrire, ou le faire écrire ».

Il y a 114 votants. La compagnie doit compter 196 hommes. Sont élus : Louis Puy capitaine en premier, Lubin Duclaux capitaine en second, Vève et Meffre lieutenants, Vidal et Sauget sous-lieutenants.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Bono rintrado !

Reprise des cours Lundi 2 octobre à 18h, Salle de Font-Segugno.

Cours gratuits. Pas d'inscription nécessaire. Tous niveaux.

Reprise de la chorale Mercredi 4 octobre à 18h, salle de l'Amistanço. Ouvert à tous

Nous serons présents au Forum des associations le **samedi 9 septembre** au jardin de la Treille et à la Fête des enfants le **23 septembre**.

Le 30 juillet à Avignon a eu lieu la célébration du 150^{ème} anniversaire de la remise de la «*Coupo*» par les catalans aux provençaux, pour les remercier de l'accueil qu'ils avaient réservé au poète Victor Balaguer, alors en exil.

Chavano de setembre, nèu en desembre

ANIMOTHÈQUE



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Pour cette deuxième participation de notre village aux Journées du Patrimoine, le **samedi 16 septembre**, nous essayerons de vous proposer, le matin, soit un parcours-découverte de notre patrimoine architectural, soit une visite du patrimoine environnemental.

Le choix n'étant pas définitivement arrêté au moment de mettre sous presse, l'information vous sera communiquée par des "flyers", des affiches, une insertion sur le panneau lumineux et sur Facebook.



Par ailleurs, à l'initiative du **Ban des Arts**, le poète et metteur en scène **Claude Guerre**, accompagné d'un musicien, donnera une lecture du chef d'oeuvre de Frédéric Mistral, **Mireille**, à la salle des Pénitents, à 18h. L'entrée est gratuite.

MÉDIATHÈQUE

Braderie de la Médiathèque

Ouverture le **samedi 9 septembre** de 9h à 17h sur le parvis de la Médiathèque, et poursuite jusqu'au 16 septembre dans les locaux de la Médiathèque.

Livres, CD et magazines à 1€ ou 2€

« je Sais, tu Fais » : Atelier de partage de savoir-faire

Samedi 16 septembre de 14h30 à 16h30
Françoise vous montrera comment réaliser un hérisson en papier à partir de vieux livres.

En partenariat avec le SEL RIT de Gadagne
Vous êtes un as du Rubik's Cube, les mailles du tricot n'ont plus de secret pour vous, vous aimez réparer-bricoler-dépanner, etc... venez partager à votre tour vos trucs, astuces et savoir-faire. Contactez la médiathèque par téléphone 04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Atelier d'écriture

L'atelier reprendra le **Mercredi 13 septembre** de 14h à 16h30. Pour adultes. Sur réservation

« **A petits pas** » : lectures pour les 0-3 ans
Gwenaëlle et Bénédicte vous proposent un nouveau rendez-vous pour les tout-petits et leurs parents le **mercredi 20 septembre** de 10h à 10h30.

Journée des Enfants

La médiathèque sera fermée le **samedi 23 septembre après-midi** en raison de sa participation à la Journée des Enfants.

« Qui a peur des araignées ? » : Mieux les connaître et aider à leur protection

Semaine de sensibilisation aux arachnides en partenariat avec l'Association Française d'Arachnologie.

Au programme :

***du 30 septembre au samedi 7 octobre** : Exposition de toiles vivantes, de vivariums, de photographies, de livres... Quizz et jeux à disposition sur papier et sur tablette.

***Samedi 30 septembre de 14h à 17h** : visite interactive de l'exposition avec un membre de l'association (explications scientifiques, manipulation des loupes binoculaires, vidéos à visionner).

***Mercredi 4 octobre de 14h à 17h** : visite interactive de l'exposition avec un membre de l'association. Jeux de société autour des araignées avec l'Animothèque

***Samedi 7 octobre** :

A 11h : Marché aux Histoires / par Michel / dès 3 ans

A 14h : Atelier créatif « Petites bêtes » / par Frédérique / dès 9 ans

A 19h30 : Conférence « A la découverte des Araignées » par l'AsFra / Salle des Pénitents / Tout public / Réservation conseillée.

LA CASTELNOVÈNCO

Saison de chasse 2017-2018

- Ouverture générale le **10.09 à 7h**.
- Clôture du gibier terre le **7.01.2018** au soir.
- Clôture générale **28.02.2018** au soir.
- Fermeture du perdreau 3.12.2017
- Fermeture du lièvre 25.12.2017

Jour de chasse : le **dimanche uniquement** de l'ouverture générale au 8.10 (*exception faite du sanglier*)

Oiseaux de passage

Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

Dispositions particulières applicables à la chasse au sanglier.

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue: *carnet de battue obligatoire*.

Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale. **L'heure de chasse les jours de lâcher est fixée à 8h pour toute la saison**. Le non respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte.

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste et à la chasse au sanglier uniquement)

Les lâchers de faisans et perdreaux se feront régulièrement entre la première quinzaine de septembre et le 7 janvier 2018.

Chasseurs

Nous vous demandons d'être très corrects envers les propriétaires et de tenir compte que ceux-ci nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, de respecter les récoltes, de chasser hors des limites des maisons et des routes, d'être les plus prudents possible. Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

Rappel : le tir au gibier à plume au sol est interdit.

CURIOSITES

Il peut pleuvoir rouge !

La pluie rouge, aussi appelée *pluie de sang*, est un phénomène observé dans la région du Kerala au Sud-Ouest de l'Inde.

Après analyse de la pluie, les scientifiques ont découvert que la coloration de la pluie n'était pas due à des particules de terre incorporées dans les nuages, mais plus généralement, à la présence de poussières dans l'atmosphère.

Ils en ont donc conclu que la coloration de la pluie était due à une forte présence de *spores d'algue de lichens* (organisme en symbiose entre un champignon et des cellules microscopiques) de type *Trentepohlia* (genre d'algue de couleur verte à l'origine, mais virant souvent à l'orange vif par accumulation de pigments de carotène).

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique vous propose accueil, écoute, et accompagnement tout au long de l'année. Si vous traversez une situation difficile, si vous désirez trouver des solutions, n'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité.

- **pour les personnes seules**, nous proposons des visites à domicile, pour créer un lien, partager un moment en même temps que des informations utiles sur la vie quotidienne,

- **pour ceux qui recherchent une occupation, du lien social**, un atelier *Les couleurs du temps* (partage et expression autour des Arts Plastiques - collage, dessin, peinture...) se tient le dernier lundi de chaque mois de 14h à 16h à la Maison paroissiale. Un moment de créativité quelque que soit le niveau de chacun suivi d'une pause gourmande.

Pour en savoir plus venez nous rencontrer au Forum des Associations, le **9 septembre** au Jardin de la Treille.

Vous pouvez nous contacter à tout moment et venir aux permanences qui se tiennent les 1er lundi du mois de 10h à 12h (Maison paroissiale - 1, rue des Bourgades) ou bien nous appeler au 06.47.45.45.59 (responsable A. Grange) pour convenir d'un rendez-vous personnalisé.

FRANCE PATCHWORK



L'Association France Patchwork vous propose par ailleurs son atelier, salle Anfos Tavan, les **vendredis 8 et 22 et les jeudis 14 et 28 septembre**, de 14h à 17h. Pour tous renseignements, venez nous rencontrer.

Une pointe d'humour

La nature est prévoyante, elle a fait pousser la pomme en Normandie, sachant que c'est dans cette région qu'on boit le plus de cidre.

VÉLO CLUB

Depuis la parution du dernier article, les coureurs du VCTG ont fait une belle moisson de titres au niveau départemental et au niveau régional.

Au niveau départemental, Plauche Romaric a revêtu, lors de la course de Châteauneuf de Gadagne, le maillot de *champion de Vaucluse junior sur route*.

Au niveau régional, Girardet Mathias et Colas Alizée en junior, ainsi que Plauche Victoire en cadette, sont montés sur la plus haute marche lors de l'épreuve du contre la montre. Au cours de l'épreuve sur route, deux licenciés du club se sont à nouveau parés du maillot de *champion de Provence*: Guérin Marius en minime, et Colas Alizée en junior. Girardet Mathias a, grâce à sa performance régionale, représenté la Provence au championnat de France de l'avenir. Il a terminé vingt-quatrième.

L'école de cyclisme a, de son côté, été présente au sein de l'équipe de Provence qui finit onzième au Trophée de France des jeunes cyclistes avec Imbert Julie, Chastel Carla et Dumaine Glawdys. Griéco Lucas a pour sa part participé, toujours sous les couleurs de l'équipe de Provence, au Trophée de France des jeunes vététistes. Il termine à une belle dixième place en cross country.

En août, selon la tradition établie depuis quelques années maintenant, une forte cohorte de sociétaires du club a participé à la *semaine détente* à Marcolès dans le Cantal, à l'occasion du critérium international au cours duquel les jeunes peuvent approcher et côtoyer leurs idoles.

Activités à venir : la reprise des entraînements de l'école de cyclisme le **samedi 2 septembre** à 13 h 30, la journée des courses du Thor le **dimanche 10 septembre** à partir de 9 h et le Trophée des partenaires pour les écoles de cyclisme à Campbeau le **dimanche 24 septembre** à 13 h 30.

Pour plus de renseignements et d'informations, le club sera au forum des associations à Gadagne et au Thor le **samedi 9 septembre**.

OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année, notre commune s'engage pour l'Udapei de Vaucluse en organisant *l'opération brioches*, dont le but est de permettre d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnes handicapées.

Vous pourrez acheter les brioches le **vendredi 6 octobre** à 16h à la sortie de l'école Pierre Goujon et le **samedi 7 octobre** au matin sur la place de la poste. Nous vous y attendons nombreux.

LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE

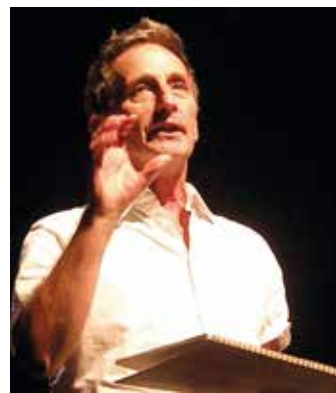


A l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, le Ban des Arts de Gadagne invite **Claude Guerre**, poète et metteur en scène, pour la lecture (avec accompagnement musical) d'une nouvelle traduction de **«Mireille»**, le chef-d'œuvre de Frédéric Mistral,

le **samedi 16 septembre à 18 h**,

salle des Pénitents.

Entrée libre.



Qui en Provence n'a lu, vu et aimé l'histoire tragique de Mireille ? Qui ne sait fredonner la chanson de Magali ? Mais Mireille, c'est aussi une œuvre qui valut rapidement le succès à son auteur, dont Lamartine lui fit cortège vers la gloire avec ces mots rares : un grand poète épique est né !

Transmettre la grande littérature provençale au travers de la langue française, voilà le but auquel s'attache Le Ban des Arts : offrir à écouter chanter tant de beautés de nos jours encore vivantes : le bleu du ciel, la lumière du midi, nos paysages de garrigue et de pins pignons, d'oliveraies et de vignes où la main de l'homme trace son art de vivre, les routes ombrées de platanes, les fiançailles de l'homme avec la mer, la chaleur de la conversation zébrée de galéjade...

Si nous désirons qu'une civilisation de ce pays de Provence existe aujourd'hui encore après la disparition de la langue parlée, alors il est important de faire connaître Mireille, même par le truchement de la langue française.



Cette lecture aura lieu à une date proche de l'anniversaire de naissance de Mistral, puisque celui-ci est né le 8 septembre 1830 à Maillane (Bouches-du-Rhône).

Rappelons que Mistral fut membre fondateur du Félibrige, membre de l'Académie de Marseille, maître ès-jeux de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse et, en 1904, prix Nobel de littérature pour son oeuvre Mirèio (Mireille).

Il s'agit d'un des rares prix Nobel de littérature en langue non reconnue officiellement dans l'État auquel il appartient administrativement.

LES VENTS REGIONAUX

Notre région est souvent sujette aux vents. Ce sont de véritables acteurs du climat local, qui révèlent l'existence d'une interaction entre certains facteurs topographiques et la situation météorologique à grande échelle. Parmi la trentaine de vents répertoriés qui soufflent dans la région méditerranéenne, **le Mistral, le Grec, le Levant et le Sirocco**, intéressent plus précisément notre région.

Le Mistral

A tout seigneur, tout honneur, le Mistral est un vent régional froid (surtout en température ressentie) et généralement sec, soufflant le jour à une vitesse moyenne de 50km/h avec des rafales supérieures à 100km/h. Récemment, il a atteint plus de 130 km/h sur Avignon. Il parcourt la basse vallée du Rhône et la Provence et envahit le littoral méditerranéen à partir de la Camargue.

Sa présence est liée d'une part à un anticyclone, s'étendant de l'Espagne vers le sud-ouest de la France à travers le golfe de Gascogne, et d'autre part à une dépression, s'établissant dans les parages du golfe de Gênes.

La situation la plus favorable à l'apparition du mistral est celle qui succède au passage d'un front froid pluvieux atteignant la Méditerranée, après avoir parcouru du nord-ouest au sud-est l'ensemble de la France.

Le Grec

Ce vent de nord-est est un vent froid et sec en Provence et généralement en Corse. Il peut même amener des gelées printanières. Au contraire, au contact de la mer Méditerranée, le Grec devient humide et entraîne de la pluie sur la Côte d'Azur, dans l'Aude et le Roussillon.

Il se charge en humidité au cours d'un long parcours maritime autour d'une dépression centrée au sud de la Méditerranée Occidentale : Baléares, Sardaigne, Sicile. Il est à l'origine de la formation de brouillards pouvant donner de la bruine.

Le Levant

Ce vent d'est peut être modéré à fort, généralement doux, très humide, et est associé à un ciel très nuageux et un temps pluvieux. Il souffle le plus fréquemment en fin d'automne, en hiver et au printemps. En Provence, il arrive parfois que le Levant souffle par beau temps, l'été : on l'appelle alors «*Levant blanc*».

Le Sirocco

Le Sirocco est le vent du Sud, chaud et sec en été, que l'on observe assez rarement. Sa durée se limite à quelques heures en France. En provenance du Sahara, il transporte du sable du désert.

Il s'accompagne de températures caniculaires. Il est engendré par un axe dépressionnaire s'étirant du Golfe de Gascogne à l'Espagne et au Maghreb et par de plus hautes pressions vers l'Italie et les Balkans.

Lis estajan dóu jardin

Lou tenadou mounte faguerian basti l'oustau, es de trafega de countunio, pèr uno multitud de pichot estajan, que vivon dins li bouissoun, subre lis aubre e mume souto la terre, coumo lou darboun, que passo soun tèms, à cava de galarié dins tout lou jardin, ço que n'en fai pas moun ami. Mai quouro n'agante un, prene plesi a caressa sa pèu tant douço, qu'a passat tèms i'avié d'orne que gagnavon sa vido en vendènt aquelo pèu que servié à faire de mantèu.

E après l'agué fa caressa pèr lis enfant, la mande de l'autre coustat de la Sorgo, mounte espere que ié fara sa nouvello vido, senso agué l'envejo de reveni.

Mai aquelo que trafego lou mai, es l'esquirou! Venènt d'un pichot bousquet, de l'autro man de la Sorgo, e se desplaçant sus lou cable eleitri, es ana cerca de nose dóu vesin e, n'a semena uno moulounado, encò nostre. Me demande se n'en leisso toumba pèr aucident o, se fai aco pèr que si descendènt agon dequé se nourit, qu saup ?

Uno cano, di còu verd es vengudo faire soun nis e ié couva sis iòu, souto de gràndi planto verdo que poussoun à ras de noste bassin, mounte aven uno centeno de pichot peissoun. Un bèu jour l'aven vist parti emé si sèt canetoun, e la vesen arriba, de tèms en tèms, em'un soulet de si pichot, e me demande ço qu'a pousqu arriba is àutri ?

Espandisse tóuti li matin uno pognado de gran sus l'escour, pèr atira mant-uno sorto d'aucèu coume merle, agaço, pigeon, passeroun, Jai, poulis-aucèu de tres coulour, e d'àutris aucèu que n'en counèisse pas lou noum. l'a tambèn la galinastro, au bè negre, qu'aven sèmpe vist nisa en bord de Sorgo, e que vèn s'apastura de gran de blad.

Enfin, un pichot eirissoun qu'avèn trouba un bèu matin, e qu baièrian de crousto de pan que rousiguè voulountié. Mai, despièi l'avèn plus vist.

Poudèn dire que sian urous de bada li simple bèuta d'aquesto naturo que nous envirouno, en touto simpleta !

Pèire Courbet, de Castèunòu

Les habitants du jardin !

Le terrain sur lequel nous avons bâti la maison, est continuellement parcouru par une faune multiple, qui vit dans les buissons, sur les arbres et même sous terre, comme la taupe. Cette dernière passe son temps à creuser des galeries dans tout le jardin, ce qui n'en fait pas mon amie. Mais lorsque j'en attrape une, je prends néanmoins plaisir à caresser sa peau si douce, au point qu'autrefois, des hommes gagnaient leur vie en vendant cette peau qui servait à faire des manteaux!

Et après l'avoir fait caresser par les enfants, je l'envoie de l'autre côté de la Sorgue où, j'espère qu'elle y fera sa nouvelle vie, sans avoir l'envie de revenir.

Mais celui qui s'affaire le plus, c'est l'écureuil ! Venant d'un petit bois, de l'autre côté de la Sorgue et, se déplaçant sur le câble électrique, il est allé chercher des noix chez des voisins et, il en a semé une quantité chez nous. Les laisse-t-il tomber par accident ou, le fait-il pour que ses descendants aient de quoi se nourrir, qui sait ?

Une cane col-vert, est venue faire son nid et y couvrir ses oeufs, sous les grandes plantes vertes, qui poussent, au ras de notre bassin, où vivent une centaine de petits poissons. Nous l'avons vue partir un jour avec ses sept canetons, et nous la voyons arriver, de temps en temps, avec un seul d'entre eux, et je me demande bien ce qui a pu arriver aux autres?

Je répands, tous les matins, une poignée de grains dans la cour pour attirer des oiseaux comme merle, pie, pigeon, passereau, geai (bel oiseau de trois couleurs) et d'autres oiseaux dont je ne connais pas le nom. Il y a aussi la poule d'eau au bec noir qui niche en bord de Sorgue, et qui vient bequeter ces grains de blé !

Enfin, un petit hérisson, que nous avons trouvé un beau matin, et à qui nous avons donné des croûtes de pain, qu'il a croquées volontiers. Mais depuis, nous ne l'avons plus revu !

Nous pouvons dire que nous sommes heureux d'admirer les simples beautés de cette nature, qui nous environne, en toute simplicité !

Principales directions des vents



Direction des vents en août 2017

